



# relief

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

## FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

139 Bd du Montparnasse 75006 Paris  
Tel: 01 42 79 50 20 – Fax: 01 43 22 16 07  
[info.relief@wanadoo.fr](mailto:info.relief@wanadoo.fr)

### VOS CONTACTS

*Direction :*

Marianne GUITON  
[guiton.marianne@wanadoo.fr](mailto:guiton.marianne@wanadoo.fr)

*Assistante de Direction :*

Marie-Alice MARLU  
[mariealice.marlu@wanadoo.fr](mailto:mariealice.marlu@wanadoo.fr)

*Responsables :*

**Formation Continue Sociale**  
**Formation Préparatoire**  
Marie-Pascale AMAUGER  
[mp.amauger@wanadoo.fr](mailto:mp.amauger@wanadoo.fr)

**Formation Continue Sanitaire**  
**Service VAE**  
Estelle BEGON  
[relief.begon@wanadoo.fr](mailto:relief.begon@wanadoo.fr)

*Assistants :*

**Formation Continue Sociale**  
Marie-Alice MARLU  
[mariealice.marlu@wanadoo.fr](mailto:mariealice.marlu@wanadoo.fr)

**Formation Continue Sanitaire et Service VAE**  
Céline GIBIER  
[relief.vae@wanadoo.fr](mailto:relief.vae@wanadoo.fr)

**Formation Préparatoire**  
Dominique KHOUTH  
[khouth.relief@wanadoo.fr](mailto:khouth.relief@wanadoo.fr)

*Standard Accueil :*

Catherine POTICO  
[potico.relief@orange.fr](mailto:potico.relief@orange.fr)

### AUTRES IMPLANTATIONS ILE DE FRANCE

#### RELIEF - EPSS

32 boulevard du port  
95094 Cergy Pontoise  
Tel : 01 30 75 62 96 Fax : 01 30 75 62 87  
[epss@epss-edu.com](mailto:epss@epss-edu.com)

#### RELIEF-IFSI des Diaconesses

95 rue de Reuilly  
75012 PARIS  
Tel : 01 43 41 41 41 Fax : 01 43 41 41 42  
[ifsi@oidr.org](mailto:ifsi@oidr.org)



## Présentation de l'organisme

L'enjeu du travail social et la prise en charge des soins aujourd'hui, supposent une éthique et une identité professionnelle affirmées, mais néanmoins ouvertes sur le monde.

Forts de leur expérience respective dans le champ sanitaire et social, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) des Diaconesses de Reuilly et l'Ecole Pratique de Service Social (Epss) se sont associés en groupement d'intérêt économique, afin de proposer une offre de formation continue commune.

Relief gie, Centre de Formation Sanitaire et Sociale, est donc né en octobre 1999 de cette volonté de décloisonnement, afin de faciliter et développer les domaines de formation suivants :

- Formation permanente, continue et supérieure ;
- Accompagnement VAE ;
- Préparation aux concours d'entrée.

Selon différentes modalités :

- Formation continue en Inter ou Intra ;
- Accompagnement ; Coaching ;
- Sessions intensives ;
- Remise à niveau ; Pré qualification.

## COMPRENDRE CE QU'EST LA VAE

### Qu'est-ce que la VAE ?

La VAE (validation des acquis de l'expérience) instituée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, permet d'obtenir la totalité d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle à partir des seules expériences professionnelles et extraprofessionnelles. C'est un moyen d'obtenir une certification au même titre qu'un cursus de formation et un examen.

### Pour Qui ?

Toute personne, en activité ou non, avec qualification ou pas, mais pouvant justifier d'au moins 3 années d'expérience en rapport avec le diplôme visé.

### Comment ?

En règle générale, un groupe de 5 candidats est constitué.

Il est suivi par le même accompagnateur tout au long de l'accompagnement.

Les séances seront soit collectives (durée moyenne 3h) soit individuelles (durée moyenne 1h30).

Chaque séance est espacée d'environ 15 jours afin de permettre au candidat de s'approprier la commande et de produire son écrit.

### Où trouver les informations et conseils ?

**INFOVAE** : Vous pouvez bénéficier d'un service d'information conseil, gratuit et individualisé dans les points relais conseil VAE **Lien** : [www.infovae-idf.com](http://www.infovae-idf.com)

**INFO'MÉTIERS** : Ce service téléphonique du Ministère de la santé et des solidarités informe sur les métiers et les formations sanitaires et sociales : exercice professionnel, diplômes, formation, et VAE (modalités d'accès, diplômes concernés par la VAE, coûts, démarches, déroulement des épreuves et dossiers à constituer). **Lien** : **Info'métiers Tél. 0 825 042 042**

**CENTRE D'APPEL ASP (ex CNASEA)** : Pour toute question sur les modalités pratiques, le déroulement de la procédure, les demandes de livrets, les calendriers des dates de dépôt des Livrets, des sessions de jury de chaque région **ASP Tél. 0 810 017 710**

**SITES INTERNET** : [www.social.gouv.fr](http://www.social.gouv.fr), [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr), [www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr), [www.ile-de-france.sante.gouv.fr](http://www.ile-de-france.sante.gouv.fr), <http://aquarom.free.fr/vae>, [www.orientation.ac-versailles.fr/dava](http://www.orientation.ac-versailles.fr/dava)

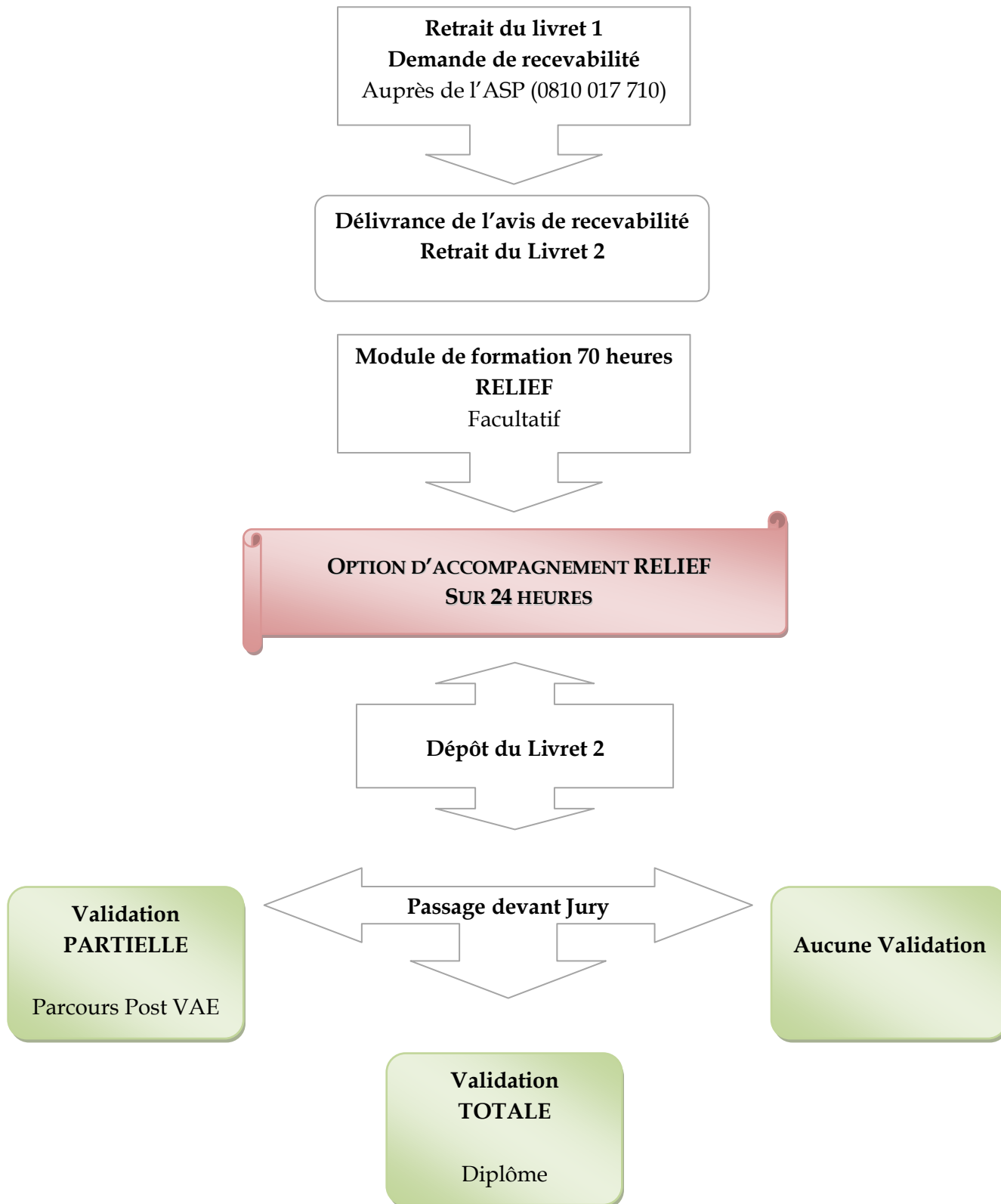
## FINANCEMENT

### Qui peut financer ?

- L'employeur : Sur l'enveloppe du PAUF\*
- Les OPCA\*\* : Dispositif du CVAE (Congé de Validation des Acquis d'expérience)

\*Plan Annuel d'Utilisation des Fonds de formation \*\*Organisme Paritaire Collecteurs Agréés

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA VAE DEAS et DEAP



## MODULE DE FORMATION

### 70 heures

Le module de formation 70 heures, ainsi que l'accompagnement VAE s'inscrivent dans les orientations du projet de formation de l'IFSI des Diaconesses de Reuilly s'appuyant sur nos conceptions de l'être humain, de la santé, des soins, de la formation.

L'équipe pédagogique (Relief-IFSI des Diaconesses) propose de créer un environnement propice à la formation en favorisant : le partage des savoirs professionnels, la construction des différents savoirs nécessaire à l'exercice du soignant, accompagnant le stagiaire dans : son processus d'apprentissage, d'auto évaluation en lien avec les exigences professionnelles.

La stratégie pédagogique, de type active et interactive, vise à engager le candidat dans une dynamique afin qu'il soit : Capable de communiquer et de s'engager dans une relation individuelle et/ou collective, en mouvement, acteur dans sa démarche, désireux de continuer à apprendre.

### Objectifs globaux :

A partir de la réflexion sur sa pratique, le stagiaire doit :

- ✓ Pouvoir mesurer les écarts entre sa représentation de la pratique professionnelle et les exigences de la réglementation,
- ✓ Acquérir les outils méthodologiques permettant le réajustement et le développement des savoirs : pratiques, relationnels, législatifs et s'inscrire dans un processus dynamique de formation continue.

### Calendrier prévisionnel 2010 :

- ✓ **Session 2** : du 31 mai au 11 juin
- ✓ **Session 3** : du 20 septembre au 01 octobre

### Tarifs:

Employeur /OPCA : 800,00€

### ATTENTION

Il est important de vous renseigner pour connaître les dates de dépôt du Livret 2 afin de pouvoir anticiper. Il faut compter un délai d'environ 2 mois pour le montage financier du MO et de l'accompagnement, comptez aussi au moins 4 mois pour réaliser l'accompagnement.

## ACCOMPAGNEMENT

- **Fournir** au candidat un appui méthodologique pour l'analyse de sa pratique et l'élaboration de son **Livret 2**.
- **Aider** le candidat à décrire son activité professionnelle et reconnaître les apprentissages effectués, faisant ainsi le lien entre sa pratique et le référentiel de certification.
- **Opérer** le transfert des compétences acquises vers d'autres secteurs d'activités.
- **Repérer** et consolider les compétences acquises. Travailler sur l'expression écrite et orale.

### Combien ça coûte ?

Employeur /OPCA : à partir de 1400,00€

### Attention

Il est important de vous renseigner pour connaître les dates de dépôt du Livret 2 afin de pouvoir anticiper. Il faut compter un délai d'environ 2 mois pour le montage financier et 4 mois pour l'accompagnement.

Pour consulter la date limite de dépôt des livrets 2 :

<http://ile-de-france.sante.gouv.fr/metiers-formations-concours-vae/validation-des-acquis-de-l-experience/index.html>

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Module de formation 70 heures

**Diplôme visé :**     DEAS     DEAP

**Identité du candidat :**

NOM : ..... Nom de jeune fille: .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Sexe : F    M    Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : .....    Ville : .....

Téléphone domicile : .....

Portable : ..... Courriel : .....

**Identité de l'employeur :**

Nom de l'établissement : .....

Nom du responsable : .....

Raison sociale : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Code postal : .....    Ville : .....

Téléphone : .....

**Prise en charge financière :**

PAUF (Plan de Formation)     OPCA (ex : UNIFAF, FONGECIF, ANFH...)

Autres : .....

**Pièces à fournir :**

Notification de recevabilité Livret 1 (DRASS): OUI     NON     En cours

Diplômes :    OUI     NON

Si oui lesquels : .....

**Expérience professionnelle - Expérience bénévole :**

Expérience totale : .....ans

Dernier emploi occupé : .....

Statut :  CDI     CDD     Intérimaire     Vacataire     Sans emploi

Signature du candidat

Signature et cachet de l'employeur

*Ce bulletin d'inscription est à renvoyer avec les pièces jointes à :*  
*« Relief département VAE, 139 bd du Montparnasse 75006 Paris »*

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Accompagnement Sanitaire

**Diplôme visé :**     DEAS     DEAP

**Identité du candidat :**

NOM : ..... Nom de jeune fille: .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Sexe : F    M

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone domicile : .....

Portable : ..... Courriel : .....

**Identité de l'employeur :**

Nom de l'établissement : .....

Nom du responsable : .....

Raison sociale : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

**Prise en charge financière :**

PAUF (Plan de Formation)     OPCA (ex : UNIFAF, FONGECIF, ANFH...)

Autres : .....

**Pièces à fournir :**

Notification de recevabilité Livret 1 (DRASS) : OUI     NON     En cours

Diplômes :    OUI     NON

Si oui lesquels : .....

**Expérience professionnelle - Expérience bénévole :**

Expérience totale : .....ans

Dernier emploi occupé : .....

Statut :  CDI     CDD     Intérimaire     Vacataire     Sans emploi

Signature du candidat

Signature et cachet de l'employeur

*Ce bulletin d'inscription est à renvoyer avec les pièces jointes à :*

*« Relief département VAE, 139 bd du Montparnasse 75006 Paris »*

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

### Inscription

- Retourner le bulletin d'inscription renseigné et signé
- Un accusé de réception est adressé par retours de courrier au(x) signataire(s).
- L'inscription ne devient définitive qu'à la signature par les deux parties, d'une convention de formation conclue en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

### Calendrier

RELIEF peut être amené, pour assurer une meilleure organisation des formations, à modifier les dates sous réserve de respecter un préavis de dix jours. Chaque client est alors informé et la proposition d'une autre session lui est faite.

### Tarifs

Tous nos prix sont stipulés TTC. Ils couvrent les frais pédagogiques et la documentation remise.

### Modalités de paiement

Le prix de la formation est payable en totalité à l'issue de la formation, sans escompte.

Toute formation commencée est due en totalité.

Les factures doivent être réglées par chèque bancaire ou postal (2 volets) à l'ordre de « RELIEF » et adressées à : RELIEF-Comptabilité, 139 Bd du Montparnasse 75006 Paris

### Résiliation ou abandon

Le stagiaire ou l'entreprise peut se rétracter par **lettre recommandée avec accusé de réception** dans un **délai de dix jours ouvrés** à compter de la signature du contrat.

Dans ce cas, RELIEF se réserve le droit de facturer des frais de dossier d'un montant de 90€, l'organisme ayant engagé des frais incompressibles liés à l'inscription du stagiaire.

En revanche, à l'expiration de ce délai de dix jours ouvrés à compter de la signature du contrat, l'annulation du fait du stagiaire ou de son employeur avant le début de la formation, implique le paiement d'une somme forfaitaire de 30% du coût total du stage.

Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire, en financement individuel, est dans l'impossibilité de suivre ou poursuivre la formation, il peut résilier le contrat par **lettre recommandée avec accusé de réception**, accompagnée des pièces justificatives, dans ce cas il ne devra à RELIEF, que la valeur proportionnelle des séances jusqu'à la date de réception de la lettre (art L. 920-13 du code du travail).

La force majeure est définie, par la jurisprudence, comme un événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

### Annulation

En cas d'insuffisance de participants, RELIEF se réserve le droit d'annuler, contre remboursement, un stage de formation, dans le respect d'un préavis de 2 semaines avant la date du début de la formation.

relief

139 Bd du Montparnasse 75006 Paris  
01 42 79 50 20

Modes d'accès :

Métro : Vavin ou Raspail (ligne 4 et 6)

RER : Port Royal (ligne B)

Bus : Campagne Première (ligne 91)